

DEVIATION DE LA RD 500 A FIRMINY

Historique du dossier

- Années 1970 La nécessité d'une déviation du boulevard est devenue une évidence.
- Années 1980 La déviation devient indispensable, aucune construction sur les terrains du futur tracé.
- 17 Juin 1992 Inscription au POS de la commune du Chambon Feugerolles.
- 1er Juillet 1998 Inscription au POS de la commune de Firminy.
- 28 Juin 2001 Présentation en réunion publique du projet par les services de la DDT et par le conseil général en présence des maires des communes concernées et des conseillers généraux des 2 cantons. Le maire du Chambon Feugerolles défend le projet. Mise en service envisagée: 2005.
- 21 et 25 juillet 2006 Arrêtés préfectoraux portant respectivement autorisation au titre de la loi sur l'eau et déclaration d'utilité publique.
- 11 au 26 Octobre 2010 Enquête parcellaire sur les communes de Firminy et du Chambon Feugerolle concernant le dossier de la RD 500.
- 8 Décembre 2010 Le Préfet vient annoncer à Firminy que les travaux du giratoire peuvent débuter et qu'il va proroger la DUP.
- 13 Janvier 2011 Le Préfet proroge la DUP de 5 ans.
- 11Avril 2011 L'association procède à un comptage de 5 heures à 21heures.
- 16 Mai 2011 Le Maire de Firminy prend un arrêté interdisant la circulation des véhicules de plus de 7,5T.
- 17 au 23 Mai et 16 au 22 Juin 2011 A la demande des élus la DDT procède à des comptages.
- 3 Juillet 2011 Le Tribunal administratif de Lyon suspend l'arrêté d'interdiction de circulation des véhicules de plus de 7,5T.
- Octobre 2011 Désignation de l'entreprise pour les travaux du giratoire du Bas de la Côte et l'ordre de préparer les travaux est signé.
- 24 Avril 2012 La cour administrative d'appel de Lyon annule l'arrêté 25 juillet 2006 déclarant d'utilité publique.